



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3202

Approbation de conventions de mise à disposition d'espaces à titre gracieux au profit de l'Association Space Opera / Murmure des statues, dans le cadre de l'événement "Pygma Lyon" et de la Compagnie du Chien Jaune, dans le cadre du festival Novembre des Canuts

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loic

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3202 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION D'ESPACES A TITRE GRACIEUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPACE OPERA / MURMURE DES STATUES, DANS LE CADRE DE L'EVENEMENT "PYGMA LYON" ET DE LA COMPAGNIE DU CHIEN JAUNE, DANS LE CADRE DU FESTIVAL NOVEMBRE DES CANUTS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Space Opera / Murmure des statues, sise 50 rue Sainte Anne de Baraban à Lyon 3^e, organise une conférence/débat intitulée "Pygma Lyon" qui se déroulera le 7 octobre 2017, mettant en valeur le patrimoine lyonnais auprès de ses habitants. Elle a sollicité la Ville de Lyon / Musées Gadagne afin de bénéficier de la mise à disposition du petit théâtre du Musée.

Compte tenu de l'intérêt de cet événement sur le patrimoine lyonnais en résonance avec le musée d'histoire de Lyon, la Ville de Lyon / Musées Gadagne consent à cette mise à disposition.

La valeur de cette mise à disposition est estimée à 950 €

Par ailleurs, la Compagnie du Chien Jaune, sise 7 rue Justin Godart à Lyon 4^e, organise la 10^e édition du festival Novembre des Canuts du 17 novembre au 2 décembre 2017. Ce festival propose au public des activités autour de la thématique de la mémoire ouvrière de la soie.

Dans ce cadre, la Compagnie a sollicité la Ville de Lyon / Musées Gadagne pour accueillir une conférence et deux spectacles dans le petit théâtre du musée les 18, 23 et 24 novembre 2017.

La valeur de cette mise à disposition est estimée à 6 400 €

Il convient donc de conclure deux conventions d'occupation temporaire du domaine public pour préciser les modalités techniques, administratives et financières de la mise à disposition du petit théâtre des Musées Gadagne.

Compte tenu de l'intérêt de ces associations et des événements organisés, la Ville de Lyon propose d'accorder de manière tout à fait exceptionnelle, la gratuité de la mise à disposition, conformément aux dispositions de l'article L. 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, en vertu desquelles une autorisation d'occupation ou d'utilisation du domaine public peut être délivrée gratuitement aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général.

Vu l'article L. 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 3^e et 4^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture, patrimoine, droits des citoyens, événements ;

DELIBERE

1. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musées Gadagne et l'Association Space Opera / Murmure des statues, pour la mise à disposition à titre gracieux du petit théâtre du musée, le 7 octobre 2017, concernant l'événement « Pygma Lyon », est approuvée.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musées Gadagne et la Compagnie du Chien Jaune, pour la mise à disposition à titre gracieux du petit théâtre du musée les 18, 23 et 24 novembre 2017, est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER